

# Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Mars 1999

Québec, le 29 mars 1999

Madame Marielle Poirier  
Directrice des études  
Collège Édouard-Montpetit  
945, chemin de Chambly  
Longueuil (Québec) J4H 3M6

Madame la Directrice des études,

La Commission a pris connaissance, lors de sa réunion du 17 mars 1999, des mesures prises par le Collège Édouard-Montpetit pour donner suite au rapport d'évaluation du programme de *Sciences humaines* (DEC).

Dans son rapport d'évaluation, la Commission avait été à même d'apprécier la qualité de la mise en œuvre du programme évalué. Elle considérait toutefois que certains points pouvaient être améliorés, en particulier la cohérence, les mesures d'accueil, de suivi et d'encadrement des élèves, de même que la gestion du programme. Dans cet esprit, la Commission avait formulé au Collège trois recommandations en vue de bonifier la mise en œuvre du programme, plus particulièrement en ce qui concerne le partage d'une vision commune de ce dernier.

La Commission prend note des actions entreprises par le Collège afin de définir un profil de diplômé qui rallie l'ensemble des départements. L'intention d'élargir ce profil à celui des élèves au moment de leur entrée au programme permettra de plus au Collège d'alimenter sa réflexion sur la composition de ses profils d'études. Quant aux actions visant à mieux soutenir la réussite des élèves et à favoriser une plus grande appartenance au programme, la tenue d'une activité à l'intention des professeurs sur la nature des travaux d'équipe exigés des élèves et les discussions amorcées sur la possibilité de définir un guide méthodologique propre au programme ainsi que les ateliers d'échanges prévus sur les questions d'aide à la réussite s'inscrivent dans l'esprit de la recommandation formulée par la Commission. Également, l'élaboration d'une semaine des Sciences humaines, à laquelle participent des professeurs de la formation générale, favorisera le développement d'un sentiment d'appartenance au programme. En ce qui concerne les suggestions formulées au Collège par la Commission, la Commission prend également

note des différentes actions posées par le Collège pour améliorer certains aspects de la mise en œuvre.

Ces différentes actions, notamment par leur prise en charge par le comité de programme et les différents départements concernés, sont de nature à favoriser le partage d'une vision commune du programme au sein de l'équipe professorale, mais elles demeurent à être menées à terme. La Commission prend donc acte des actions entreprises par le Collège au regard des trois recommandations qu'elle lui avait formulées, mais elle souhaite obtenir un complément d'information sur les suites qui demeurent à leur être données.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer